EXPLANATORY NOTES

The federal authorities should ban all high-tar and high-nicotine content cigarettes from the Canadian market.

The purpose of this Bill is to enable the Governor in Council to establish by regulations the maximum content of tar and nicotine that any brand of cigarettes on the Canadian market may contain.

NOTES EXPLICATIVES

Les autorités fédérales devraient interdire la vente, sur le marché canadien, de toutes cigarettes à teneur élevée en goudron et en nicotine.

Ce bill a pour objet de permettre au gouverneur en conseil d'établir par règlements la teneur maximum en goudron et en nicotine que peut contenir chaque marque de cigarettes en vente sur le marché canadien.